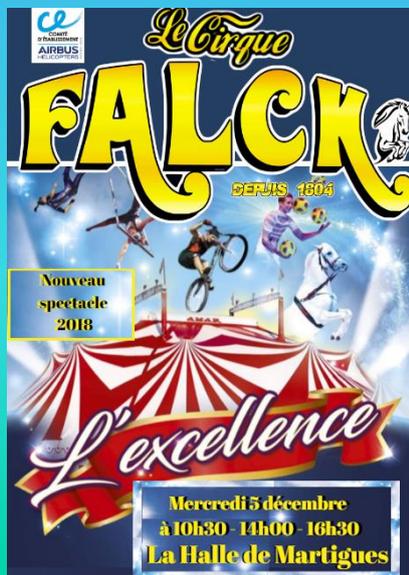


La Commission Arbre de Noël

vous invite au grand spectacle de Noël à la Halle de Martigues

*le Mercredi 5 décembre 2018 à 10h30, 14h00 et 16h30 **



* Ce spectacle (durée 1h30) est offert aux enfants ayant droit aux jouets du Comité d'Etablissement (nés de 2005 à 2018).

* Le programme et les billets vous seront délivrés auprès du service Commercial du C.E.

* Cette année encore, le Comité d'Etablissement offre à vos enfants un magnifique spectacle de Noël.

INSCRIPTIONS

**Du jeudi 11 octobre au
Vendredi 9 novembre
2018**

LIEU ET HORAIRES

**Service Commercial du CE
Du lundi au vendredi
De 12h00 à 14h30 et**

La matinée récréative se déroulera en **3 séances**. La séance de 10h30 est ouverte à tous. **(SANS TRANSPORT EN BUS, UTILISATION DU VEHICULE PERSONNEL, nombre de places limité, pas de condition de localité).**

Séances de l'après-midi : en fonction de votre localité, vous serez affectés, soit à la séance de 14h00, soit à celle de 16h30.

Infos pratiques : Transport collectif

Les horaires et lieux de ramassage définitifs vous seront communiqués par affichage au service commercial du CE semaine 47.

IMPORTANT :

Afin de ne pas retenir un nombre inutile de cars, nous vous demandons de bien réfléchir au moyen de transport que vous utiliserez.

Nous vous rappelons qu'un seul accompagnateur par famille est invité.

Pour des raisons de sécurité, des contrôles seront effectués à l'entrée de la salle de spectacle.

Le Comité d'Etablissement et la Commission Arbre de Noël ont le plaisir de proposer aux enfants (année de naissance 2005 à 2008) le choix entre la matinée récréative ou 5 tickets de cinéma. Il suffira de préciser votre choix lors de l'inscription au C.E.

Ces tickets seront à retirer au service commercial :

A partir du 11 octobre jusqu'au 9 novembre 2018.

Les enfants nés de 2005 à 2018 ayant leurs deux parents « ouvrants droit » au C.E., pourront cumuler :

- Soit 5 places + 5 places de cinéma (enfants nés de 2005 à 2008) ;
- Soit l'inscription au spectacle + 5 places de cinéma (enfants nés de 2005 à 2018).

Les tickets de cinéma ne seront distribués QUE PENDANT la période d'inscription.

Les goûters ne seront distribués QUE PENDANT le spectacle de Noël.